

### RECUEIL DE DOLÉANCES

Jeudi 6 décembre dernier, un mail a été envoyé de la part de l'Association des Maires Ruraux (AMR) de France, concernant une ouverture des mairies le samedi 8 décembre pour recueillir les doléances de nos concitoyens, et d'en faire une synthèse, qui sera par la suite, envoyée au Président de la République.

Une nouvelle demande par mail a été faite de la part de l'AMR le mercredi 12 décembre pour ouvrir de nouveau les mairies.

**Une permanence aura donc lieu le samedi 15 décembre  
de 9h00 à 12h00**

Dans le contexte particulièrement tendu que nous connaissons actuellement, les mairies restent le lieu où tout peut se dire, où chacun peut se faire entendre. Les Maires, représentants de l'État dans la commune, sont sans doute les interlocuteurs les plus proches de la population et en mesure de transmettre ses doléances.

C'est pourquoi, l'association départementale est prête à prendre sa part dans toute initiative qui permettra le retour du dialogue et la préservation de nos institutions, le retour à la sérénité et l'amélioration des conditions de vie de nos concitoyens.

Le Maire,

Claude DUSSOUILLEZ